AÏN DEFLA

L'Unpef dénonce et accuse la Direction de l'éducation

L'Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation, par le biais de son bureau de wilaya, a, dans un communiqué daté du 5 octobre dernier, dénoncé vivement la situation qualifiée d'avilissante, de provocatrice, de tous les travailleurs du secteur.

En effet, le communiqué signé par le secrétaire général du bureau de wilaya, Ouadani Toufik, fait part de la colère suscitée chez les travailleurs du secteur par le retard enregistré dans le versement de la prime de rendement afférente au 3e trimestre de l'année en cours et qui, normalement, aurait dû être versée au début du mois d'octobre, soit un mois de retard. Une prime qui, note le communiqué, était très attendue par les travailleurs pour faire face aux dépenses de la fête de l'Aïd.

Face a cette situation, l'UNPEF s'interroge : «Est-il concevable que la wilaya d'Aïn Defla fasse exception du fait que cette prime est versée tous les 5 mois au lieu de trimestriellement, à l'instar de ce qui se fait dans les autres wilayas ? Est-il concevable que pour le versement d'autres indemnités, des retards de plus d'une année soient enregistrés ?»

L'UNPEF se demande aussi : «Est-il concevable que l'éducateur continue à être la victime de jeux et de dépassements irresponsables ?»

En conséquence, la formation syndicale somme le Directeur de l'éducation à assumer toutes ses responsabilités et surtout pour ce qui est des missions imparties au secrétaire général de la Direction de l'éducation qui est accusé de «ne pas avoir le sens des responsabilités, de n'avoir aucune conscience sur ses devoirs envers les affaires qui touchent la vie des travailleurs». C'est pourquoi, selon le communiqué, l'UNPEF appelle et convie tous les fonctionnaires du secteur de l'éducation à une journée de contestation qui sera suivie d'un rassemblement devant les locaux de la direction le mercredi 9 novembre.

Effectivement, le mot d'ordre de protestation lancé par l'UNPEF a été suivi par les enseignants qui ont débrayé dans de nombreux établissements scolaires à travers la wilaya, et ce, dès les premières heures de la matinée de mardi.

Contacté par téléphone à ce sujet, le directeur a déclaré que «les disquettes de données ont été transmises dans les délais aux Chèques postaux qui en cette période de saturation n'ont pas pu effectuer les virements et que, d'autre part, une anomalie serait survenue au niveau de cette disquette qui est communiquée en double, et si anomalie il y a, les CCP auraient dû nous en aviser».

S'agissant du rôle du SG, vivement mis en cause par l'UNPEF, accusé de «dilettantisme», le directeur répond : «Il est de leur droit de faire des déclarations.»

Karim O.

SIDI BEL ABBÈS

Une mère de famille décède dans l'effondrement d'une maison à Sidi Brahim

Le 1er jour de l'Aïd El Adha, alors que les musulmans procédaient à l'accomplissement du rituel de cette fête religieuse, une mère de famille, âgée de 45 ans, ayant 3 enfants, a perdu la vie dans des conditions tragiques. Le drame s'est produit après l'effondrement de la maison du voisin de la défunte, qui habitait une ferme dans la localité de Sidi Brahim, Sidi Bel Abbès, qui a engendré l'écoulement du mur mitoyen de sa maison, la tuant sur le coup. Une enquête a été ouverte.

A. M.

Un cadavre déchiqueté découvert sur la voie ferrée à Boubernas

Dans la matinée de mardi dernier, un cadavre de sexe masculin a été retrouvé déchiqueté sur la voie ferrée qui longe la localité de Boubernas, à Sidi Bel Abbès. A-t-il été heurté par deux trains l'un venant d'Oran et se dirigeant vers Sidi Bel Abbès et l'autre en provenance de Sidi Bel Abbès vers Oran à des heures différentes ? Selon des citoyens, l'homme gisait déjà mort lorsqu'il a été percuté par un train. Une enquête a été diligentée par la gendarmerie pour faire la lumière sur cette mort singulière.

A. M.

Des postes de transmission interceptés dans une entreprise à Bir El Hmam

Au cours de la semaine dernière, la gendarmerie de Ras El Ma a intercepté deux postes de transmission au niveau du siège d'une entreprise privée domiciliée dans la localité de Bir El Hmam, située dans le sud de la wilaya de Sidi Bel Abbès. Interrogé, l'entrepreneur, qui n'a pas nié la possession des postes de transmission, n'avait pas cependant d'autorisation des services compétents. Il a déclaré les avoir acquis en 2008 auprès d'une société basée, selon lui, à Oran mais que la gendarmerie n'est pas arrivée à retrouver à l'adresse indiquée. La gendarmerie, qui mène son enquête, cherche toujours la société en question.

A. M.

Une Audi retrouvée abandonnée à Ras El Ma

Dans la soirée de lundi dernier, la gendarmerie de Ras El Ma, dans le sud de la wilaya de Sidi Bel Abbès, qui effectuait une rafle dans le centre-ville de la localité, a intercepté un véhicule léger de marque Audi, immatriculé à Chlef, abandonné dans une artère et qui avait l'air suspect. Le véhicule saisi, la gendarmerie a aussitôt consulté le fichier des véhicules de la wilaya de Chlef. Aucune trace de ce véhicule abandonné au niveau du service des cartes grises. Des investigations sont toujours menées pour élucider cette affaire et notamment retrouver le propriétaire.

A. M.

LES OUVRIERS RÉCLAMENT UNE AUGMENTATION SALARIALE

Grève illimitée à l'entreprise publique Transbois de Béjaïa

Les travailleurs de la filiale Transbois de Béjaia ne décolèrent pas. En grève illimitée depuis une semaine, les ouvriers protestataires ont observé dans la journée d'hier un rassemblement devant le siège de leur direction pour exiger une augmentation salariale. Dans leur plateforme de revendications transmise à leur tutelle, ils réclament la nomination des contractuels, une hausse de la prime de rendement individuel à hauteur de 10% au lieu de 5% perçue actuellement, de la prime de caisse, les indemnités du travail posté (ITP), de nuisance ainsi qu'une augmentation de 1 500 DA de leur salaire de base. Les travailleurs grévistes exigent également l'amélioration des conditions de travail jugées «dangereuses et catastrophiques». Un responsable de la filiale Transbois a estimé, sur les ondes de la radio locale, que «la situation financière de l'entreprise ne permet pas de satisfaire les revendications des travailleurs». «Une commission paritaire regroupant les différentes parties a été installée pour discuter des doléances des travailleurs. Un dossier portant les revendications des ouvriers a été transmis à la tutelle. J'estime que le dossier a été traité en toute transparence avec le syndicat en attendant la réponse du premier patron de l'entreprise», a expliqué M. Belhocine. La filiale Transbois de Béjaïa emploie quelque 300 ouvriers, selon un syndicaliste.

A. K.

Les habitants de Takliat manifestent devant le siège de la Wilaya

Les habitants de la cité Takliat, sur les hauteurs de la ville de Béjaïa, sont sortis hier pour la énième action de rue afin de dénoncer la situation de précarité de leur quartier. Les protestataires, qui se sont rassemblés devant le siège de la Wilaya, réclament de meilleures conditions de vie. «Nous vivons dans le dénuement total. Notre cité est exclue du plan de développement de la commune de Béjaïa. A chaque fois, ce sont les mêmes promesses. Aujourd'hui, nous disons basta !» fulmine un manifestant. Entre autres doléances mises en avant par les habitants de Takliat, le gaz de ville, l'assainissement, l'eau potable, la réalisation d'une école, une unité de soins, une agence postale et le revêtement de la route menant vers leur cité. L'ensemble des commerçants de la cité ont baissé les rideaux tandis que les transporteurs de voyageurs desservant la cité Takliat ont garé dans la journée leurs bus devant la Wilaya en signe de soutien au rassemblement des villageois.

A. K.

TIZI-OUZOU

Le dernier des neuf colonels de l'ALN enterré parmi les siens

Dehilès Slimane, dit colonel Sadek, a été inhumé lundi dans la propriété familiale, située au village Aït Bardjel, dans la daïra des Ouadhias, à trente kilomètres au sud de Tizi-Ouzou.

Si Sadek Aouadhi, décédé à Alger, samedi dernier des suites d'une longue maladie à l'âge de 91 ans, a été enterré en présence du représentant du président de la République, Rachid Aïssat, des autorités civiles et militaires de la wilaya, à leur tête le wali de Tizi-Ouzou, M. Bouazghi, ainsi que des milliers de personnes dont des moudjahidine, qui ont tenu à accompagner le colonel à sa dernière demeure. Le colonel Sadek, grand maquisard respecté, admiré et aimé de tous, est né le 14 novembre 1920 au village d'Aït Bardjel, aux Ouadhias. Il a rejoint le maquis après avoir perpétré deux attentats à Tizi-Ouzou et éliminé deux gardes champêtres.

Le 2 novembre 1945, il rencontra les colonels Amirouche Aït Hamouda, Krim Belkacem, Ouamrane et Mohammedi Saïd. De là, jusqu'en 1953, il opéra au sein de la Wilaya III historique jusqu'au début de l'année 1956. Abane Ramdane lui avait confié le commandement de la Wilaya IV historique avec le colonel Ouamrane. Si Sadek avait pour mission d'embraser l'Algérois et la Wilaya IV.

En 1956, il sécurisa le déplacement de Abane et de Ben M'hidi, avec deux compagnies fortes de 104 soldats chacune du PC de la Wilaya IV à la vallée de la Soummam. A l'independance, le colonel Sadek a fait le choix de se retirer de la vie politique.

C. Taos

KSAR SIDI-BOUTKHIL D'AÏN-SEFRA

Les habitants interpellent les autorités

Les habitants de ksar Sidi-Boutkhil d'Aïn-Sefra ont soumis leurs préoccupations aux autorités locales, et ce, dans une lettre signée conjointement par trois associations de quartier.

En voici un extrait : «… bâti sur un monticule, le ksar Sidi-Boutkhil, qui a été complètement démoli en 1978, perd à chaque averse de pluie un peu plus du peu qui reste de son architecture. Le problème des évacuations des eaux, lors des pluies, provoque des torrents qui creusent les abords des rues, et rendent ainsi la circulation dangereuse, voire impraticable et menacent même les maisons en contrebas. Des nids-de-poule entravent la circulation routière, ce qui nécessite un enrobage pour les rues endommagées. De même que des rues pour accès étaient en projet pour désengorger le quartier El-Botma et malgré l'accord des habitants, le projet n'a pas encore vu le jour. Les propriétaires des maisons en cours de construction sur les parties ensablées trouvent d'énormes difficultés pour l'alimentation en eau, et l'acheminement des matériaux de construction. Quant à d'autres maisons habitées sur le même périmètre, leur alimentation en électricité demeure des plus anarchiques ; chaque habitant s'est doté d'une ligne ramenée par câble de quelque part, où des pylônes dont certains sont distants de plus de 200 mètres, provoquant ainsi un danger réel pour les passants».

Pour conclure, les habitants rappellent aux autorités locales : «Nous pensons que c'est le premier noyau de la ville d'Aïn-Sefra, il mérite beaucoup plus d'intérêt de votre part, pour sa valeur historique (le camp de torture de la dzira), pour son riche patrimoine (le vieux ksar et l'ancienne sous-préfecture), pour ne citer que ceux-là, il demeure de ce fait, le plus vieux quartier de la ville, néanmoins, le plus reculé du centre urbain, il mérite donc, assistance et développement», conclut la requête.

B. Henine

SKIKDA

Grève de la faim des travailleurs du CP1K

Après avoir épuisé tous les recours, les travailleurs du complexe des matières plastiques CP1K, relevant de la division pétrochimie (ex-ENIP), ont enclenché hier une grève de la faim. Ils sont, pour le moment, une dizaine à avoir suivi le mot d'ordre de grève. C'est devant le portail de la direction qu'ils se sont rassemblés. Pour faire face à la fatigue due à la grève, ils ont installé des matelas et des chaises. Le médecin du travail a relevé que quelques grévistes ont déjà enregistré une baisse de la tension artérielle. Les services de sécurité ont fait le déplacement et recommandé aux responsables du complexe de prendre en charge ce cas dont les répercussions ne seront que dramatiques. Le cri de détresse des grévistes a été retransmis en direct sur les ondes de Radio Skikda.

Selon le porte-parole des délégués, Hadji Abbès, l'interruption de la grève est conditionnée par la satisfaction des trois revendications, à savoir la réintégration au sein de la Sonatrach à partir de janvier 2010, l'attribution de la bonification à hauteur de 25 % à partir de 2008 (revalorisation salariale), l'annulation des sanctions salariales prises contre les travailleurs grévistes (ponction sur salaire d'avril 2011), ainsi que la cessation des représailles de la part des responsables contre les contestataires (interdiction d'accès, pousser quelques-uns à prendre leur retraite, traduction en justice par le syndicat de l'UGTA…). Selon une source de l'ENIP, les deux premières revendications ont été jugées illégales et infondées par la Sonatrach.

Zaïd Zoheir